

PARIS, le 2 février 1981

MONSIEUR LAGNIER
A.P.R.C.
60 Galerie de l'Arlequin
38100 GRENOBLE

'Cher Monsieur,

J'ai bien reçu la copie de la lettre que vous avez envoyée à Mgr Vilnet le 28 décembre 1980.

Mgr Vilnet me charge de vous répondre en vous proposant une rencontre entre lui-même, Mgr Cuminal (chargé par l'Episcopat de suivre les questions de Sécurité Sociale à la suite de Mgr Vilnet), les représentants du C.P.R. et de l'U.S.M.F. et des membres de votre association. Vous envisagiez que des membres de l'A.P.S.E.C.C. participent à cette réunion : il nous apparaît qu'il ne faut pas mélanger les questions qui concernent directement ou même peut-être statutairement votre association, avec celles que l'A.P.S.E.C.C. peut avoir à aborder avec l'épiscopat, le C.P.R. et l'U.S.M.F..

Pour cette réunion, Mgr Vilnet et Mgr Cuminal me chargent de vous proposer la date du samedi 21 mars à 15 h, 106 rue du Bac.

Pourriez-vous me dire si cette date vous convient ?

Peut-être pourriez-vous me faire parvenir en même temps que vous me donnerez votre accord pour la date, la liste des questions que vous voudriez voir aborder pour pouvoir y réfléchir en temps utile ?

Vous demandiez, d'autre part, plusieurs renseignements à Mgr Vilnet :

- le président de la C.A.M.A.V.I.C. (Caisse Vieillesse) est Mgr Hirret, chancelier du diocèse de Paris.